



## Assignation et départ du locataire

Par **Iudalie**, le **17/03/2015** à **15:45**

Bonjour,

j'ai 2 locataires qui ont été assignés au tribunal en vue d'une expulsion pour non paiement de loyer.

le bail était au nom des deux locataires mais le conjoint est parti en cours de route. la locataire est partie également depuis.

le locataire nous a signé l'état des lieux de sortie mais pas la locataire qui est de très mauvaise foi et ne veut pas nous voir vu l'assignation d'une part et d'autre part parce qu'elle a dégradé les lieux et emmené toutes les ampoules du logement et des communs!!([smile9]). ceci m'amène 2 interrogations :

- on ne peut pas arrêter la procédure? (notre avocat dit que non?) puis qu'il n'y aura pas d'expulsion faute de locataire et que nous savons que nous ne récupérerons pas les loyers impayés...

- peut-on récupérer le logement?

merci de vos réponses